



Aux présidents de sociétés
Au président du comité de tir de Vendée
Au responsable d'arbitrage de Vendée

Le Responsable Gestion Sportive
Didier PRINCET
31 Rue de la Douve 85270 St Hilaire de Riez
Tél: 06.88.04.14.01
cdtir85.gs@tirpaysdelaloire.fr

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL T.A.R.

le 21 avril 2018

25 et 50m

le 22 avril 2018

**Co-organisé avec la Mayenne
200M**

LIEU

St Hilaire de Riez

Ancenis

CONDITIONS D' ADMISSION

- * être en possession de sa licence 2017/2018 visée du médecin.
- * la participation aux championnats départementaux est obligatoire pour tous les tireurs désireux de participer aux championnats régionaux et France .

DEROULEMENT DES EPREUVES

Selon le règlement de la gestion sportive 2017/2018, sur présentation de leur licence, les tireurs devront se présenter au bureau de contrôle des armes.

JURY TECHNIQUE, JURY DE CLASSEMENT ET JURY D'APPEL

Il est composé du responsable arbitrage ainsi que des responsables des arbitres de pas de tir.

INSCRIPTIONS AU CHAMPIONNAT REGIONAL

Les tireurs s' inscrivent le jour des championnats départementaux sous la responsabilité du comité départemental qui s'assure du concours d' au moins un juge arbitre national de son département ou d' un département voisin s' il n'en possède pas. (article 1.2 5 2 règles générales G.S) .

Les inscriptions doivent parvenir au responsable régional G.S dès le lendemain de la compétition, le paiement au plus tard le vendredi qui suit la compétition.

Le non paiement entrainera l'annulation de tout autre engagement à un Régional.

ENGAGEMENTS

la discipline : 9,00€

RESERVATION DES REPAS

tel stand : 06 95 49 19 81

mail :

le responsable Gestion Sportive
Didier PRINCET

FEUILLES D' INSCRIPTIONS TAR

[illegible]

FIN DES INSCRIPTIONS LE 25 MARS 2018

N° discipline	CATEGORIE	Surclassement	DISCIPLINES
810	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil à répétition manuelle
812	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil Arme modifié
815	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil semi auto gros calibre
816	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil semi auto petit calibre 222 223
820	S1	CF, CG, JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Carabine militaire 22 LR
830	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Pistolet / Révolver
831	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Pistolet Vitesse Militaire
832	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Armes de poings Authentiques

ATTENTION, Les séries du dimanche doivent être validées par le CDTir de la Mayenne qui co-organise avec nous les séries à 200m.

SAINT HILAIRE DE RIEZ			
série 21	9h30	830 - 832	5 postes
série 22	10h30	830 - 832	5 postes
série 23	11h30	831	10 postes
série 24	14h00	830 - 832	5 postes
série 51	15h00	820	10 postes
ANCENIS			
série 201	10h00	810 - 812 - 815 - 816	8 postes
série 202	11h00	810 - 812 - 815 - 816	8 postes
série 203	14h00	810 - 812 - 815 - 816	8 postes
série 204	15h00	810 - 812 - 815 - 816	8 postes